

6ème Episode

Nous sommes en 1866 : l'année de la bataille de SADOWA, première victoire prussienne qui sonne comme un grand cri d'alarme à travers l'EUROPE de NAPOLEON III. Dans quatre années éclatera le conflit franco-allemand qui nous conduira à SEDAN... C'est l'année où son Excellence le Ministre de l'Intérieur ordonne aux Préfets de recueillir le serment des Maires de France d'une manière solennelle et suivant la formule : " Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ". Nous allons bientôt y revenir.

Mais que se passe-t-il dans notre commune de BRAX ? Eh bien, on change le poêle de l'Ecole... On achète un tambour pour la nouveau Garde Champêtre (ce tambour existe encore dans le grenier municipal)...

... Quel est le problème grave qui inquiète nos édiles ? C'est celui du cimetière jouxtant l'Eglise. Il est devenu trop petit " il n'y a plus d'espace libre pour faire des fosses ". On ne peut que s'agrandir moitié sur le champ de MONTFORT, moitié sur le pré de VERSEVY.

Un projet est adressé au Préfet qui le refuse car la loi est formelle : " On n'agrandit pas un cimetière dans l'enceinte d'un village... "

Le Conseil Municipal se souvient alors du legs fait par M. de SAINT FELIX à la commune " d'un morceau de terre de 9 ares et 8 centiares, à la charge pour la commune de le faire ériger en cimetière ".

M. le Préfet accepte cette proposition car la commune n'a pas encore 300 habitants et se trouve pratiquement sans ressources (ce cimetière sera agrandi à son tour de 1968 à 1970, car la commune a plus que triplé le nombre de ses ressortissants).

La mise en place des murs de clôture durera une vingtaine d'années tels que nous les connaissons aujourd'hui. Ils ne furent achevés qu'en 1889...

Un point litigieux existe entre Léguevin et Brax. Chaque village veut bien construire un pont sur le ruisseau MAUDINAT mais Brax refuse de participer au financement de l'ouvrage pour deux raisons principales d'abord Brax ne possède aucune terre sur Léguevin tandis que Léguevin possédait (à l'époque) une dizaine d'hectares sur Brax. De plus, il n'y aura " grand profit que pour les gens de Léguevin afin de se rendre aux foires de Lévignac et Thil ". Finalement c'est Léguevin qui financera entièrement le pont du MAUDINAT.

Un autre sujet de discussion préoccupait nos conseillers : Où placer la future gare (on disait " station ") du chemin de fer de Toulouse à Auch ? A la suite de nombreuses tractations entre Brax et Léguevin, M. le Préfet décida que l'emplacement serait fixé au sud du village de Brax, entre Borde Blanche et la métairie du Château (arrêté de 16 mars 1868 : ont signé PONSARNAUX, LABORIE, FAURÉ, CESTERE ET LANNES, Maire. Ont approuvé mais ne sachant pas signer : CAYROU et MOUDENC).

Pourquoi LANNES Maire ? Que s'était-il passé en 1867 ? M. d'ARBOUSSIER avait démissionné de son poste de Maire. On en ignore les raisons profondes. On peut les supposer quand on apprendra qu'Antoine LANNES a prêté solennellement les serments de fidélité à l'Empereur. Il restera Maire jusqu'en 1880, mis à part les deux années (1870-1871) où la commune fut gérée par une Commission Municipale sous l'égide de VERSEVY, Maire. Le 25 juin 1871, nous retrouverons un Conseil de 9 membres et LANNES Maire.

Ici, l'on peut faire une remarque qui s'applique également aux Guerres de 14-18 et de 39-45 : dans les comptes rendus municipaux, aucune mention n'est faite des événements de la vie de la Nation... à la seule exception de la Commission Municipale (assistée des plus imposés de la commune : CAUBET, DUBARRY et CESTERE) qui fait voter en 1871 une contribution demandée " sur décret du Gouvernement de la défense Nationale en vue de pourvoir aux frais d'habillement, d'équipement et de solde des Gardes Nationaux mobilisés ".

Il s'agit maintenant de régler l'exercice 1870-1871 et de pourvoir à l'entretien des chemins et surtout de construire le pont du Courbet.

Le Maire émet le vœu que M. Le Préfet daigne approuver la construction de ce pont " afin de ne pas compromettre les intérêts de grande vicinalité* qui s'y attachent ". Les deux communes ont participé aux frais. De 1881 à 1888, ce sera Jean BARRUE qui sera Maire avec A. MAURY, comme adjoint. Un seul des 8 conseillers ne put signer les procès verbaux : " Il déclare ne savoir " suivant la formule de l'époque...

En 1888, M. BARRUE, âgé, ne se représentera pas et le 20 sera élu pour la première fois Maire de Brax, le Comte Charles de PINS MOMBRUN. Il le restera jusqu'à sa mort en 1920. Ses conseillers s'appelaient PANNEBEUF, AZEMA, BARRUE, CESTERE, FAURÉ, ESPARBES, MAURY et MAILHOS.

Le Comte de PINS eut à affronter les problèmes provoqués par la séparation de l'Eglise et de l'Etat... puis les conséquences de la guerre de 1914-1918... Mais ce fut son successeur, Alban LIBES (lui-même conseiller depuis 1908) qui eut le mérite d'édifier ce monument érigé (comme dans toutes les communes de France les années suivantes) en mémoire des 13 tués de Brax au cours des combats de cette guerre franco-allemande. Il édifiera sur le terrain de l'ancien cimetière jouxtant l'église.

Mais revenons aux années 1894. M. Le Préfet demande au Conseil de Brax s'il préfère confier la Direction de l'Ecole " à un instituteur ou à une institutrice ". Admironons au passage la réponse du Maire : " Le Conseil demande le maintien de l'instituteur... mais si une maîtresse de couture lui était adjointe, la Commune prendrait les frais à sa charge ".

En 1895, c'est la création du Bureau de Bienfaisance de Brax en application de la nouvelle loi du 15 juillet 1893.

Dans la même année, sera décidée la construction d'un lavoir et de la fontaine abreuvoir. Le coût sera de 1 406,75 F, font le financement ne fut possible que grâce à une subvention exceptionnelle de 450 F accordée par M. Le Préfet.

En 1902, la commune est autorisée à vendre à son profit une maison située dans le bas de la rue de Grenade, données à la commune par les héritiers naturels de M. de SAINT FELIX, ancien curé de BRAX... et dans le même temps, M. Le Comte, prête sa métairie de Borde Vieille pour que les Bouilleurs de cru puissent y distiller " le produits de leurs récoltes le lundi de chaque semaine... ".

Mais - séquelles de la loi de séparation de 1905-1907 - faut-il louer le presbytère à un ecclésiastique pour une somme ne correspondant pas à la valeur de l'immeuble ? La réponse sera négative, car cela constituerait une subvention indirecte au culte " et la loi interdit toute subvention ayant un caractère culturel ".

De fait, la délibération accordant la gratuité au curé desservant fut annulée par le Préfet. Par contre, une nouvelle délibération louant le presbytère pour la somme de 50 F fut acceptée par les services préfectoraux...

Une affreuse sécheresse sévissait en 1906 sur toute la région et il est intéressant de connaître comment le Maire répartit les 38,75 F alloués à Brax sur les 48 000 accordés à la Haute-Garonne. Seize noms se partagèrent cette somme : les trois mieux dotés furent ESPARCEIL, MAUPAS et CAUBET (6,94) et les trois moins dotés furent BREIL, MARRAS et SOUBDÉ JM (0,58). Ces chiffres, précise le texte, " furent établis au prorata des pertes éprouvées par chaque perdant ".

La même année (1906), M. PUNTOUS François demande que deux lanternes-reverbères soient installées sur la place publique, dite aussi place de la Mission (1897) et non moins pratiquement, M. CAUBET demande l'installation d'une boîte à lettre sur la nouvelle gare de Brax " pareille à celles des autres gares de la nouvelle ligne de chemin de fer... ".

...Le 20 janvier 1907 c'est la création d'un poste central de téléphone à Brax. Cette installation sera faite sans frais pour la commune et permettra de donner satisfaction à des " demandes d'abonnement ". Notons la mention suivante : " le poste sera également établi au profit des quartiers réunis à Brax pour le spirituel (Cap de la Coste, La Benauze, Bégué, Le Chalet, Peramond, Le Timbal) pour la simple raison qu'ils sont à une distance double de Pibrac par rapport à Brax.

Notre histoire s'arrêtera dans ces années d'après la Grande Guerre car elle est connue des Anciens de la Commune... mais qu'il nous soit permis de signaler à nouveau le rôle important joué par le Château de Brax dans les événements de 1940-1945.

D'abord refuge des Services Spéciaux de la Défense Nationale, puis après 1942, centre du maquis MORHANGE ce qui explique le désir des survivants de cette épopée de voir, gravés dans le granit, les noms de ceux qui périrent pour le salut et la liberté de la Nation.

Cela justifie le recueillement d'un village à l'inauguration de cette stèle en granit du Sidobre le 28 octobre 1990 et aussi la même reconnaissance du village lors de la cérémonie qui a eu lieu le 3 novembre 1991.

Georges BASTIEN
Ancien Maire de BRAX

P.S. : l'histoire parfois se renouvelle le 19 mars 1922, Alban LIBES, Maire de Brax, faisait adopter - à la demande du Préfet - un crédit exceptionnel " pour les affamés de Russie... "

* Se dit d'un chemin qui relie des villages entre eux